



CCAS – Mairie  
20 Place Saint Martin  
64800 ASSON

## PLAN CANICULE ÉTÉ 2019

Loi n° 2004-626 Art L.121.6-1 CASF  
[Instruction interministérielle DGS/VSS2/DGOS/DGCS/DGT/DGSCGC/2018/110 du 22 mai 2018](#)

**FICHE D'INSCRIPTION à retourner au Centre Communal d'Action Sociale – Action CANICULE**

**ATTENTION : L'inscription sur le registre municipal canicule doit être renouvelée chaque année**

Cette inscription permet au Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Asson :

- de vous informer par message téléphonique des mesures de prévention
- de vous alerter par message téléphonique en cas de vague de chaleur
- de vous proposer des visites de convivialité à domicile durant la période estivale
- de transmettre vos coordonnées aux services de la Préfecture en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle (Plan communal de sauvegarde)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, .....atteste avoir pris connaissance de la notice d'information préalablement à mon inscription et **accepter les conditions de fonctionnement du Registre du S.A.G.E.**( Service d'Analyse,de gestion des crises et d'Expertise).

### **A compléter en lettres capitales**

MADAME	MONSIEUR
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance
N° SS :	N° SS
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....

☎ : .....  
✉ : ..... @ .....

Vous êtes :  une personne retraitée  une personne adulte handicapée  
Vous vivez seul(e)  OUI  NON  Isolée

### **COORDONNEES DE VOTRE MEDECIN TRAITANT**

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone

### **PERSONNE DE VOTRE ENTOURAGE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN**

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Qualité (enfant, parent, voisin, ami .....

**Remarques :** Le Maire est chargé d'informer les administrés, de collecter les demandes d'inscription, d'assurer la conservation, la mise à jour et la **confidentialité** de ce registre nominatif et de le communiquer au Préfet à sa demande en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.